

CDC DE L'ESTUAIRE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal suscite des questions et discussions

En décembre dernier, la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE) avait organisé une journée « Bus-tour » dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de son territoire. Les élus montés à bord du véhicule ont ainsi pu être sensibilisés aux thématiques à prendre en compte : tourisme, habitat, mobilité, économie, emploi, environnement, place des jeunes, formation, etc.

Via ce bus, la question d'une formation aéronautique à créer à l'aérodrome de Marcillac a été évoquée pour ne pas dépendre uniquement des emplois de la centrale. À Étauliers, les questions de l'habitat dégradé et de la requalification des centres bourg ont été abordées. À Anglade, c'est de la construction d'une halle couverte de panneaux photovoltaïques et ouverte et une opération d'un habitat intégré qualitatif connecté au tissu urbain existant qui a été discuté.

Avec la visite d'une exploitation agricole de Reignac aux activités diversifiées (asperge, vin, pépinière viticole), les questions d'œnotourisme, d'accès à l'eau, de changement des cultures en lieu et place de la vigne, de recrutement de personnel, et du logement des saisonniers se sont posées. Avec la centrale photovoltaïque de Saint-Aubin c'est l'intégration à l'environnement de



Le port des Callonges est un des points d'entrée du tourisme à développer P.R.

ces équipements qui pose questions. Comment structurer l'offre touristique du territoire a été mis en perspective lors de la visite du port de la Belle Etoile à Saint-Androny.

Affiner la stratégie

Cette démarche atypique a été fructueuse ; elle est complétée par des temps de travail plus formels pour affiner la stratégie à mettre en œuvre pour le développement futur du territoire. Lors des ateliers de tra-

vail, les élus ont parlé des logements vacants en centre bourg, du manque d'offre en restauration, du bon maillage du commerce de proximité, des équipements existants et à développer pour satisfaire les habitants, du patrimoine naturel et bâti, de la zone Gironde Synergies en pleine extension, etc. Après un rendu aux élus qui aura lieu le 28 février une réunion publique se déroulera le 6 mars.

Philippe Rucelle